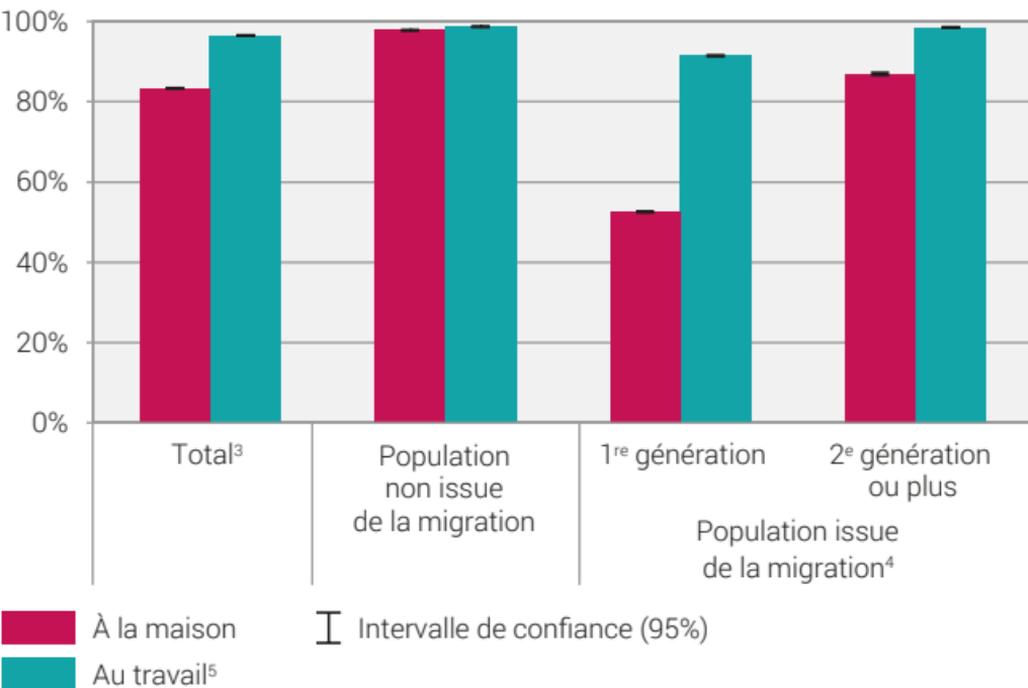


# Part des personnes âgées de 15 ans ou plus parlant régulièrement au moins une langue locale<sup>1</sup> dans leur répertoire linguistique<sup>2</sup>, de 2014 à 2016

Selon le milieu et le statut migratoire



<sup>1</sup> La langue locale est définie comme la langue parlée majoritairement dans la commune, selon l'état linguistique des communes en 2000.

<sup>2</sup> Le répertoire linguistique comprend la (ou les) langue(s) parlée(s) habituellement à la maison et au travail.

<sup>3</sup> incluses les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>4</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération d'arrivée ou plus en Suisse

<sup>5</sup> Dans le contexte du travail, il s'agit de la proportion de la population active qui utilise une langue locale en milieu professionnel/scolaire.